

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/108
12 novembre 2001

(01-5700)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

Déclaration de S.E. Mme Anarhan Rahmanova au nom du Ministre du commerce extérieur et de l'industrie

Permettez-moi tout d'abord de remercier, au nom du gouvernement de la République kirghize, Son Altesse l'Émir du Qatar, le gouvernement du Qatar et le Secrétariat de l'OMC pour tous les efforts qui ont été déployés afin que cette Conférence ministérielle soit un succès.

Je voudrais féliciter chaleureusement notre voisin – la République populaire de Chine – et le Taipei chinois pour avoir achevé avec succès le processus d'accession à l'OMC. Nos pays ont une longue tradition de relations commerciales qui a traversé les siècles. Aujourd'hui la Chine est l'un des principaux partenaires commerciaux de la République kirghize comme elle l'est pour de nombreux autres pays. Nous vivons un événement historique qui ouvre une nouvelle ère pour l'OMC en tant qu'organisation véritablement mondiale.

Il reste encore un nombre important de pays qui ont engagé la procédure d'accession à l'OMC. Nous sommes en faveur d'une accession rapide de ces pays, qui, bien entendu, dépendra dans une large mesure de leur volonté de libéraliser et de mener des réformes. Nous tenons à souligner cependant qu'il ne faudrait pas demander à ces pays de prendre des engagements de trop vaste portée, qui dépassent ceux que les Membres actuels ont pris.

La République kirghize est favorable au concept de libéralisation progressive et estime qu'il s'agit là d'un élément essentiel du développement. À la dernière Conférence ministérielle à Seattle, elle s'était donc prononcée en faveur du lancement de nouvelles négociations sur la libéralisation du commerce, en précisant que celles-ci devraient être équitables et mettre l'accent sur un large éventail d'avantages pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Elle souhaite aujourd'hui que la Conférence ministérielle de Doha soit un succès et que le système commercial multilatéral entre dans une nouvelle phase d'expansion.

La République kirghize, qui a récemment accédé à l'OMC, a pris des engagements très importants en matière de libéralisation, qui vont souvent au-delà de ceux qui avaient été pris au cours du Cycle d'Uruguay, témoignant ainsi d'une très grande flexibilité. Il convient de noter en particulier le bas niveau des taux de droits consolidés, l'accès libéral aux marchés des services, les engagements concernant l'élimination des subventions à l'exportation ainsi que les bas niveaux de soutien interne pour l'agriculture. Malgré les difficultés auxquelles la République kirghize doit faire face en tant que pays en transition, certains des engagements qu'elle a pris dépassent les niveaux établis pour les pays en développement. Nous pouvons donc raisonnablement attendre des pays développés comme des pays en développement qu'ils fassent preuve de flexibilité afin d'arriver à un équilibre global des droits et obligations dans le nouveau cycle de négociations.

Il est essentiel de procéder à des réformes fondamentales du secteur de l'agriculture en ce qui concerne l'élimination des subventions à l'exportation, l'amélioration de l'accès aux marchés et la réduction des distorsions. Nous comprenons que ce secteur est très sensible et qu'il est difficile pour certains pays de prendre des décisions en la matière; nous convenons aussi que ces pays peuvent attendre une certaine flexibilité.

Nous souhaitons toutefois des engagements selon lesquels de telles mesures seront progressivement retirées chaque fois que cela sera possible.

Le "cycle du développement" doit être doté d'un véritable programme pour le développement comportant à la fois des actions immédiates et un programme de travail réaliste et flexible. Le projet de Déclaration dont nous sommes saisis constitue une bonne base pour arriver à un accord ici à Doha. Le nouveau cycle de négociations que nous espérons lancer à Doha devra viser à maximiser les avantages du système commercial multilatéral pour les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition, et à réduire la pauvreté. Nous pensons que c'est là une question essentielle pour le succès de la Conférence. C'est à nous tous maintenant de faire preuve de la volonté politique et de la flexibilité nécessaires.
